Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux Normes canadiennes d'audit. Son rapport figure à la page suivante.

Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 7 mars 2024

Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Fonds de bons du Trésor canadien RBC Fonds du marché monétaire canadien RBC Fonds du marché monétaire Plus RBC Fonds du marché monétaire américain RBC Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC Fonds canadien de revenu à court terme RBC Fonds d'obligations gouvernementales à court terme

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC
Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC Fonds d'obligations RBC Fonds d'obligations Vision RBC

Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds d'obligations étrangères RBC Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC

Fonds FNB indiciel d'obligations mondiales RBC Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC Fonds d'obligations de sociétés de catégorie

investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC Fonds d'obligations à rendement élevé RBC Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC

Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC

Fonds en devises des marchés émergents RBC

Fonds d'obligations de marchés émergents RBC Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD - Couvert)

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay Fonds d'obligations souveraines mondiales

BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)

Portefeuille prudence d'obligations RBC Portefeuille d'obligations essentielles RBC Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC

Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC

Solution de versement géré RBC Solution de versement géré RBC - Évolué Solution de versement géré RBC - Évolué Plus

Fonds de revenu mensuel RBC

Fonds de revenu mensuel américain RBC

Fonds équilibré RBC Fonds équilibré mondial RBC

Fonds équilibré Vision RBC

Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC Fonds équilibré de marchés émergents RBC Fonds prudent de croissance et de revenu RBC

Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC Fonds mondial de croissance et de revenu RBC

Portefeuille prudence élevée sélect RBC Portefeuille prudence sélect RBC Portefeuille équilibré sélect RBC

Portefeuille de croissance sélect RBC

Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC

Portefeuille prudence choix sélect RBC Portefeuille équilibré choix sélect RBC

Portefeuille de croissance choix sélect RBC

Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC

Portefeuille mondial prudence élevée RBC Portefeuille mondial prudence RBC

Portefeuille mondial équilibré RBC

Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC

Portefeuille mondial croissance RBC Portefeuille mondial toutes actions RBC

Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC

Portefeuille prudence choix mondial RBC Portefeuille équilibré choix mondial RBC

Portefeuille croissance choix mondial RBC

Portefeuille toutes actions choix mondial RBC

Solution de revenu de retraite RBC Portefeuille de retraite 2020 RBC

Portefeuille de retraite 2025 RBC

Portefeuille de retraite 2030 RBC

Portefeuille de retraite 2035 RBC

Portefeuille de retraite 2040 RBC Portefeuille de retraite 2045 RBC

Portefeuille de retraite 2050 RBC

Portefeuille de retraite 2055 RBC

Portefeuille de retraite 2060 RBC Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC

Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC

Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC

Fonds d'éducation Objectif 2040 RBC

Fonds canadien de dividendes RBC Fonds d'actions canadiennes RBC

Fonds d'actions canadiennes Vision RBC

Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC

Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC

Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC

Fonds tendance d'actions canadiennes RBC

Fonds FNB indiciel d'actions canadiennes RBC

Fonds indiciel canadien RBC

Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC

Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC

Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC

Fonds nord-américain de valeur RBC

Fonds nord-américain de croissance RBC Fonds américain de dividendes RBC

Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC

Fonds d'actions américaines RBC

Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC

Fonds d'actions américaines QUBE RBC

Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC

Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC

Fonds de valeur d'actions américaines RBC Fonds FNB indiciel d'actions américaines RBC

Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC

Fonds indiciel américain RBC

Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC

(Non couvert)

Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC

Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC Fonds de valeur en actions américaines

de sociétés à moyenne capitalisation RBC Fonds d'actions américaines de base de sociétés

à petite capitalisation RBC Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC Fonds international de croissance de dividendes RBC

Fonds d'actions internationales RBC

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC

Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC

Fonds d'actions européennes RBC

Fonds d'actions de sociétés européennes à movenne capitalisation RBC

Fonds d'actions asiatiques RBC

Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC

Fonds d'actions chinoises RBC Fonds d'actions japonaises RBC

Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC

Fonds de dividendes de marchés émergents RBC

Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC

Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC Fonds mondial de croissance de dividendes neutre

en devises RBC Fonds d'actions mondiales RBC

Fonds d'actions mondiales Vision RBC

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales RBC Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC

Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC

Fonds d'actions mondiales QUBE RBC

Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre

en devises QUBE RBC

Fonds FNB indiciel d'actions mondiales RBC Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC

Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC

Fonds mondial d'énergie RBC Fonds mondial de métaux précieux RBC

Fonds mondial de ressources RBC Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC

Portefeuille privé de revenu RBC

Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC

Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC

Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés

américaines à grande capitalisation RBC Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés

américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC

Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC

Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC

Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC

Portefeuille privé d'actions EAEO RBC Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC

Portefeuille privé d'actions mondiales de croissance RBC Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)

Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme Phillips, Hager & North Fonds d'obligations Phillips, Hager & North Fonds d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North Fonds d'obligations indexées sur l'inflation Phillips, Hager & North Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North Fonds d'obligations à long terme indexées sur l'inflation Phillips, Hager & North Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North Fonds équilibré Phillips, Hager & North Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North Fonds de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North

Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North

Fonds sous-jacent d'actions canadiennes Phillips, Hager & North Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II Phillips, Hager & North Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North Fonds Vintage Phillips, Hager & North Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North Fonds à revenu de dividendes américain Phillips, Hager & North Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North Fonds d'actions américaines avec couverture de change Phillips, Hager & North Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North Fonds d'actions outre-mer avec couverture de change Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite de croissance Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes Phillips, Hager & North Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus Phillips, Hager & North (individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2023 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds de 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

Pricewaterhouse coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario) Le 7 mars 2024



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SÉLECT RBC

Le 31 décembre 2023

			2001	decembre 2023
	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% do l'actif ne
FONDS SOUS-JACENTS				
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada), série 0*	65 017 804	613 356	593 573	
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada), série 0*	51 620 893	516 785	464 846	
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement				
BlueBay (Canada), série 0*	101 721 457	1 000 627	891 650	
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay, série 0*	123 021 458	1 227 054	1 131 502	
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada), série 0*	55 192 048	528 162	473 548	
iShares Core S&P 500 Index ETF	5 968 407	366 269	467 326	
iShares MSCI EAFE ETF	673 057	66 146	67 200	
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes Phillips, Hager & North, série 0*	57 310 026	611 369	596 059	
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II Phillips, Hager & North, série 0*	162 188 949	1 572 515	1 824 253	
Fonds d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North, série O*	956 108	10 205	9 860	
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations	000 100	.0 200	0 000	
Phillips, Hager & North, série 0*	125 858 004	2 163 463	2 813 971	
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC, série 0*	79 273 549	982 547	981 581	
Fonds d'obligations RBC, série 0*	1 305 681 728	8 793 331	8 185 841	
Fonds immobilier canadien de base RBC, série N*	32 873 793	313 024	353 719	
	21 010 610	1 383 945	1 996 895	
Fonds canadien de dividendes RBC, série 0*				
Fonds du marché monétaire canadien RBC, série 0*	24 158 339	241 583	241 583	
Fonds d'actions chinoises RBC, série 0*	55 744 829	604 781	427 044	
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC, série 0*	20 485 611	250 131	265 440	
Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC, série 0*	48 548 011	516 977	539 461	
Fonds d'actions de marchés émergents RBC, série 0*	75 176 783	1 050 456	1 384 388	
Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC, série 0*	20 273 813	260 672	292 383	
Fonds d'actions européennes RBC, série 0*	76 160 208	1 658 054	2 117 977	
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC, série 0*	73 955 715	871 366	942 026	
Fonds d'obligations étrangères RBC, série 0*	181 396 242	1 961 045	1 813 001	
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC, série 0*	464 270 264	4 462 463	4 049 272	
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC, série 0*	76 840 444	1 170 085	1 679 125	
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC, série 0*	56 649 239	785 436	1 354 376	
Fonds leaders d'actions mondiales RBC, série 0*	11 334 565	112 687	118 829	
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC, série 0*	56 556 168	554 968	504 594	
SEC Fonds d'infrastructures mondiales RBC, série N*	3 997 752	40 317	40 628	
Fonds d'actions japonaises RBC, série 0*	132 899 811	1 906 833	1 873 967	
Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC, série 0*	68 255 638	1 700 586	1 999 679	
Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande				
capitalisation RBC, série O*	34 274 698	881 138	1 227 655	
Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC, série 0*	91 196 295	1 051 834	1 135 549	
Fonds d'actions américaines QUBE RBC, série 0*	156 770 325	2 421 057	3 033 318	
Fonds américain de dividendes RBC, série 0*	33 935 935	1 010 734	1 212 063	
Fonds d'actions américaines RBC, série 0*	14 366 334	496 417	640 978	
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne				
capitalisation RBC, série 0*	9 065 759	330 841	512 247	
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC, série (483 601	503 933	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		44 972 860	48 761 340	97,8
PLACEMENTS À COURT TERME [†]				
		1 118 518	1 118 518	2,2
TOTAL DES PLACEMENTS GAIN LATENT SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		46 091 378	49 879 858	100,0
		_	39 448	0,
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		=	(10 022)	-
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		40.004.070	21 501	-
TOTAL DU PORTEFEUILLE	A CUETA DU E C	46 091 378	49 930 785	100,1
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (DE PASSIF) NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RA	ACHETABLES		(68 106)	(0,1
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			49 862 679	100,0



Le 31 décembre 2023

ANNEXE A Contrats à terme normalisés			
	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Gain latent (\$)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor de États-Unis CME, mars 2024	s		
à 133,59 USD chacun Contrat à terme normalisé sur obligation		111 281	10 109
à long terme du Trésor des États-Unis mars 2024 à 124,94 USD chacun Contrat à terme normalisé sur obligatio du Trésor des États-Unis à 2 ans,	1 182	187 057	13 903
mars 2024 à 102,96 USD chacun Contrat à terme normalisé sur obligatio du Trésor des États-Unis à 5 ans,	320 ons	88 931	891
mars 2024 à 108,77 USD chacun Contrat à terme normalisé sur obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans,	2 820 ons	409 064	8 933
mars 2024 à 112,89 USD chacun	1 178	175 557	5 612
Gain latent		971 890	39 448

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrat à terme normalisé sur l'indice			
Mini MSCI EAFE, mars 2024			
à 2 252,40 USD chacun	(702)	(102 884)	(4 447)
Contrat à terme normalisé sur l'indice			
Mini MSCI Emerging Markets,			
mars 2024 à 1 033,70 USD chacun	(843)	(56 486)	(2 660)
Contrat à terme normalisé sur l'indice			
S&P 500 Mini, mars 2024			
à 4 820,00 USD chacun	(205)	(64 332)	(2 298)
Contrat à terme normalisé sur l'indice			
S&P/TSX 60, mars 2024			
à 1 270,40 CAD chacun	(80)	(19 709)	(617)
Perte latente		(243 411)	(10 022)
TOTAL DES CONTRATS À TERME NOR	RMALISÉS	728 479	29 426

Les contreparties aux contrats à terme normalisés ci-dessus détiennent 34 430 \$ de

bons du Trésor du Canada en garantie.

Contrats	de	change

ANNEXE B

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 163 706 CAD, vente 120 227 USD à 1,3243	9 févr. 2024	4 491
Achat 148 381 CAD, vente 108 505 USD à 1,3242	14 févr. 2024	4 700
Achat 14 196 CAD, vente 10 232 USD à 1,3242	14 févr. 2024	646
Achat 10 358 CAD, vente 7 632 USD à 1,3242	14 févr. 2024	251
Achat 174 520 CAD, vente 127 435 USD à 1,3236	18 mars 2024	5 843
Achat 6 595 CAD, vente 4 919 USD à 1,3236	18 mars 2024	83
Achat 11 385 CAD, vente 8 389 USD à 1,3234	4 avr. 2024	283
Achat 92 591 CAD, vente 68 241 USD à 1,3234	4 avr. 2024	2 284
Achat 117 437 CAD, vente 86 542 USD à 1,3234	4 avr. 2024	2 911
Achat 7 778 CAD, vente 5 870 USD à 1,3234	4 avr. 2024	9
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		21 501

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

Les contreparties aux contrats de change ci-dessus détiennent 690 \$ de bons du Trésor du Canada en garantie.

^{*} Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

[†] Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 4,95 % à 5,60 % et viennent à échéance entre le 2 janvier 2024 et le 7 novembre 2024.





États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	31 décembre	31 décembre	
(se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022	
ACTIF			
Placements, à la juste valeur		\$ 46 099 802	\$
Trésorerie	3 659	3 695	
Montant à recevoir de courtiers	25 000	30 000	
Souscriptions à recevoir	21 027	19 774	
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	39 448	68	
Marge à recevoir	-	4 149	
Gain latent sur les contrats de change	21 501	3 414	
Dividendes à recevoir, intérêts courus			
et autres éléments d'actif	4 381	4 941	_
TOTAL DE L'ACTIF	49 994 874	46 165 843	_
PASSIF			
Montant à payer à des courtiers	1 012	_	
Rachats à payer	25 299	25 618	
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	10 022	4 532	
Marge à payer	27 907	_	
Perte latente sur les contrats de change	_	3 638	
Distributions à payer	2 142	2 782	
Créditeurs et charges à payer	65 813	62 622	
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET			_
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS			
DE PARTS RACHETABLES	132 195	99 192	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX			
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			
(« VALEUR LIQUIDATIVE »)	49 862 679	\$ 46 066 651	\$
Placements, au coût	46 091 378	\$ 45 159 877	\$
VALEUR LIQUIDATIVE			
SÉRIE A	33 427 782	\$ 30 943 270	\$
SÉRIE CONSEILLERS	-	\$ _	\$
SÉRIE T5	194 696	\$ 199 028	\$
SÉRIE F	14 974 876	\$ 13 740 582	\$
SÉRIE FT5	467 821	\$ 475 272	\$
SÉRIE O	797 504	\$ 708 499	\$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART			
SÉRIE A	30,68	\$ 28,60	\$
SÉRIE CONSEILLERS	_	\$ _	\$
SÉRIE T5	23,40	\$ 22,29	\$
SÉRIE F	32,25	\$ 30,07	\$
SÉRIE FT5	27,57	\$ 26,00	\$
SÉRIE O	32,72	\$ 30,53	\$

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023		2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annex	(es)		
Intérêts à distribuer	66 953	\$	26 122 \$
Revenu tiré des fiducies de placement	2 178 361		1 802 599
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(30 437)		(179 334)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	497 170		302 972
Variation du gain (perte) latent sur les			
placements et les instruments dérivés	2 870 280		(7 685 428)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES			
PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	5 582 327		(5 733 069)
Autres revenus (pertes)	_		77
Gain (perte) net sur les soldes en devises	1 427		(402)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	1 427		(325)
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	5 583 754		(5 733 394)
CHARGES (se reporter aux notes annexes –			'
renseignements propres au fonds)			
Frais de gestion	659 109		652 285
Frais d'administration	23 785		23 474
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2		2
TPS/TVH	70 940		69 816
Coûts de transactions	45		70
Retenue d'impôt à la source	303		470
TOTAL DES CHARGES	754 184		746 117
AUGMENTATION (DIMINUTION)			1
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	4 829 570	\$	(6 479 511) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)			
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE			
SÉRIE A	3 131 637	\$	(4 520 294) \$
SÉRIE CONSEILLERS	_	\$	(640) \$
SÉRIE T5	18 968	\$	(32 353) \$
SÉRIE F	1 541 104	\$	(1 772 076) \$
SÉRIE FT5	50 237	\$	(68 728) \$
SÉRIE O	87 624	\$	(85 420) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)			
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART			
SÉRIE A	2,91	\$	(4,21) \$
SÉRIE CONSEILLERS	_	\$	(8,96) \$
SÉRIE T5	2,22	\$	(3,46) \$
SÉRIE F	3,37	\$	(3,99) \$
SÉRIE FT5	2,80	\$	(3,69) \$
SÉRIE O	3.75	Ś	(3,81) \$



Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS	2023		2022	
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Augmentation (diminution)				
de la valeur liquidative	4 829 570	Ś	(6 479 511)	\$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU	1 020 070	٠	(0 170 011)	۳
RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES)				
DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX				
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Amortissement des primes et des escomptes	(65 721)		(22 389)	
Dividendes autres qu'en trésorerie	_		_	
Distributions autres qu'en trésorerie provenant				
des fonds sous-jacents	(2 169 766)		(1 791 662)	
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(497 170)		(302 972)	
Variation de la perte (gain) latente sur les	, ,		,	
placements et les instruments dérivés	(2 870 280)		7 685 428	
(Augmentation) diminution des débiteurs	(38 820)		6 298	
Augmentation (diminution) des créditeurs	8 681		(5 573)	
(Augmentation) diminution des comptes				
sur marge	32 056		(8 661)	
Coût des placements acquis*	(19 175 200)		(27 930 248)	
Produit de la vente et à l'échéance				
de placements*	20 982 368		28 171 136	
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES				
LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	1 035 718		(678 154)	_
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS				
AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit de l'émission de parts rachetables*	5 190 320		6 301 277	
Trésorerie versée au rachat de				
parts rachetables*	(6 123 809)		(5 532 668)	
Distributions versées aux porteurs				
de parts rachetables	(102 265)		(90 406)	
ENȚRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES				
LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(1 035 754)	\$	678 203	\$
Augmentation (diminution) nette	,,			
de la trésorerie pour la période	(36)		49	
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	3 695		3 646	
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE)		_		_
À LA CLÔTURE	3 659	\$	3 695	\$
Intérêts reçus (payés) [†]	147	\$	3 920	\$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies				
de placement ^{†‡}	9 963	\$	13 413	\$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	_	\$	_	\$

^{*} Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

 $^{^{\}ddagger}$ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.





États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)

		Série A	Série Cor	seillers	Sér	ie T5	S	érie F
Périodes closes les 31 décembre								
(se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	30 943 270 \$	35 816 262 \$	- \$	8 946 \$	199 028 \$	259 820 \$	13 740 582 \$	14 452 113 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	3 131 637	(4 520 294)	_	(640)	18 968	(32 353)	1 541 104	(1 772 076)
Frais de rachat anticipé	35	10	_	-	-	-	3	1
Produit de l'émission de parts rachetables	4 041 206	4 642 302	-	51	32 705	55 313	1 923 032	2 969 004
Réinvestissement des distributions								
aux porteurs de parts rachetables	892 451	540 034	-	-	2 513	3 175	477 656	325 760
Rachat de parts rachetables	(4 684 833)	(4 992 868)	_	(8 357)	(49 018)	(74 341)	(2 160 381)	(1 855 716)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	248 859	189 478	-	(8 306)	(13 800)	(15 853)	240 310	1 439 049
Distributions tirées du revenu net	(278 241)	(166 610)	_	-	(1 729)	(1 173)	(266 643)	(207 915)
Distributions tirées des gains nets	(612 874)	(372 079)	-	-	(3 499)	(2 293)	(275 810)	(166 238)
Remboursements de capital	(4 869)	(3 487)	_	_	(4 272)	(9 120)	(4 667)	(4 351)
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(895 984)	(542 176)		_	(9 500)	(12 586)	(547 120)	(378 504)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	2 484 512	(4 872 992)		(8 946)	(4 332)	(60 792)	1 234 294	(711 531)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	33 427 782 \$	30 943 270 \$	- \$	- \$	194 696 \$	199 028 \$	14 974 876 \$	13 740 582 \$

	Sér	ie FT5	Sé	rie O		Total
Périodes closes les 31 décembre						
(se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	475 272 \$	574 606 \$	708 499 \$	762 662 \$	46 066 651 \$	51 874 409 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	50 237	(68 728)	87 624	(85 420)	4 829 570	(6 479 511)
Frais de rachat anticipé	-	_	_	-	38	11
Produit de l'émission de parts rachetables	78 601	112 398	89 788	134 780	6 165 332	7 913 848
Réinvestissement des distributions						
aux porteurs de parts rachetables	3 541	4 312	34 400	24 616	1 410 561	897 897
Rachat de parts rachetables	(116 532)	(118 282)	(86 523)	(102 106)	(7 097 287)	(7 151 670)
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS						
SUR LES PARTS RACHETABLES	(34 390)	(1 572)	37 665	57 290	478 644	1 660 086
Distributions tirées du revenu net	(8 926)	(7 711)	(21 258)	(17 146)	(576 797)	(400 555)
Distributions tirées des gains nets	(8 436)	(5 403)	(14 654)	(8 528)	(915 273)	(554 541)
Remboursements de capital	(5 936)	(15 920)	(372)	(359)	(20 116)	(33 237)
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX						
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(23 298)	(29 034)	(36 284)	(26 033)	(1 512 186)	(988 333)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(7 451)	(99 334)	89 005	(54 163)	3 796 028	(5 807 758)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	467 821 \$	475 272 \$	797 504 \$	708 499 \$	49 862 679 \$	46 066 651 \$



Le 31 décembre 2023

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Ce fonds de répartition stratégique de l'actif a pour objectif de placement d'offrir une croissance du capital à long terme et, dans une moindre mesure, un revenu modéré en investissant dans des fonds gérés par RBC GMA ou une société liée à RBC GMA (appelés les « fonds sous-jacents »).

Toutes les parts de série Conseillers assorties d'une option de frais d'acquisition reportés sont devenues des parts de série A le 11 avril 2022. RBC GMA a renoncé aux frais de rachats liés aux changements de désignation.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Le fonds investit principalement dans d'autres fonds. L'exposition du fonds au risque lié aux instruments financiers dépend de la composition de l'actif des fonds sous-jacents. Les tableaux suivants présentent les risques auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques.

Risque de crédit (%)

Les titres exposés au risque de crédit, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 36,4 % (34,7 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

	31 décembre	31 décembre
Notation	2023	2022
AAA	10,5	11,2
AA	28,6	28,1
A	13,7	15,5
BBB	33,6	30,7
BB	9,4	8,9
В	3,3	3,3
CCC	0,6	0,9
D	0,2	0,1
Sans notation	0,1	1,3
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

	31 décembre	31 décembre
Répartition des placements	2023	2022
Fonds à revenu fixe	36,1	33,8
Fonds d'actions américaines	21,0	21,8
Fonds d'actions internationales	17,7	18,3
Fonds d'actions canadiennes	15,1	15,4

	31 décembre	31 décembre
Répartition des placements	2023	2022
Fonds d'actions mondiales	6,3	6,8
Fonds de placement alternatifs	1,6	1,7
Trésorerie/Autres	2,2	2,2
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 36,4 % (34,7 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

	31 décembre	31 décembre
Durée	2023	2022
Moins de un an	2,7	2,8
1 an à 5 ans	35,6	34,0
5 ans à 10 ans	31,1	30,1
Plus de 10 ans	30,6	33,1
Total	100,0	100,0

En date du 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2,1 % (2,0 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du fonds au risque de change (compte tenu des opérations de couverture, le cas échéant) en date du :

	31 décembre	31 décembre
Devise	2023	2022
Dollar américain	23,8	25,1
Yen japonais	4,0	3,9
Euro	3,7	3,9
Livre sterling	2,2	2,2
Dollar de Hong Kong	1,7	2,6
Roupie indienne	1,3	1,1
Nouveau dollar taïwanais	1,1	1,0
Won sud-coréen	1,0	0,8
Franc suisse	0,8	1,2
Renminbi chinois	0,7	0,6
Autres devises	2,9	2,9
Total	43,2	45,3



Le 31 décembre 2023

En date du 31 décembre 2023, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport aux devises susmentionnées, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2,2 % (2,3 % au 31 décembre 2022), à condition que tous les autres facteurs aient été constants. En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

	31 décen	nbre	31 déc	embre
	:	2023		2022
Indice S&P/TSX Capped Composite				
Total Return Index	+ ou -	6,3	+ ou -	6,0

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2023 et 2022.

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	-	-	-	_
Fonds sous-jacents	48 366 993	394 347	-	48 761 340
Titres à revenu fixe				
et titres de créance	-	-	-	_
Placements à court terme	-	1 118 518	-	1 118 518
Instruments dérivés – actifs	39 448	21 501	-	60 949
Instruments dérivés – passifs	(10 022)	-	-	(10 022)
Total des instruments				
financiers	48 396 419	1 534 366	_	49 930 785
% du total du portefeuille	96,9	3,1		100,0

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	_	_	_	_
Fonds sous-jacents	44 701 304	349 213	-	45 050 517
Titres à revenu fixe				
et titres de créance	_	_	_	_
Placements à court terme	_	1 049 285	_	1 049 285
Instruments dérivés – actifs	68	3 414	_	3 482
Instruments dérivés – passifs	(4 532)	(3 638)	_	(8 170)
Total des instruments				
financiers	44 696 840	1 398 274		46 095 114
% du total du portefeuille	97,0	3,0	-	100,0

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion* [†]	
Série A	1,67 %	0,05 %
Série Conseillers	1,68 %	0,05 %
Série T5	1,67 %	0,05 %
Série F	0,80 %	0,05 %
Série FT5	0,80 %	0,05 %
Série O	s.o. [‡]	0,02 %

- * Depuis le 1er janvier 2023, les frais de gestion pour les parts de série A et de série T5 s'élèvent à 1,67 %. Les frais de gestion pour les parts de série Conseillers représentent le taux réel moyen des frais de gestion pour la période close le 11 avril 2022. Le taux réel moyen des frais de gestion pour la période close le 31 décembre 2022 était de : 1,67 % pour la série A et 1,67 % pour la série T5.
- [†] Avant le 1^{er} janvier 2023, les frais de gestion payables relativement aux parts de série A et de série T5 du fonds étaient des frais variables calculés de manière à ce que l'ensemble des frais et des charges compris dans le ratio des frais de gestion, autres que le coût additionnel de la TPS/TVH, soit équivalent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative moyenne de chacune de ces séries du fonds (le « pourcentage déterminé »). Le pourcentage déterminé comprenait les frais de gestion, des frais d'administration de 0,05 %, les taxes (autres que le coût additionnel de la TPS/TVH), les autres frais liés au fonds ainsi que tous les frais et charges liés aux fonds sous-jacents. Le pourcentage déterminé pour les parts de série A et de série T5 était établi à 1,85 %.
- [‡] Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.



Le 31 décembre 2023

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre	31 décembre
	2023	2022
Nombre de parts détenues		
Série FT5	57	54
Série O	180	172
Valeur des parts	7	7

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
F I WIE C	VL P	articipation	VL Par	ticipation
Fonds d'obligations				
européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)	1.2	33.8	1.0	22.5
Fonds d'obligations	1,2	33,0	1,0	33,5
alternatives mondiales				
BlueBay (Canada)	0,9	29,8	0,9	31,7
Fonds d'obligations	0,5	23,0	0,5	31,1
mondiales de sociétés de				
catégorie investissement				
BlueBay (Canada)	1.8	29.0	1,5	27,8
Fonds d'obligations	.,-		.,0	2.70
mondiales à revenu				
mensuel BlueBay	2,3	57,6	2,0	59,5
Fonds d'obligations	-	-	•	•
souveraines mondiales				
BlueBay (Canada)	0,9	25,5	0,8	22,2
Fonds sous-jacent d'actions				
canadiennes Phillips,				
Hager & North	1,2	33,6	1,7	39,2
Fonds sous-jacent d'actions				
canadiennes II				
Phillips, Hager & North	3,7	51,2	3,5	50,1
Fonds d'obligations à				
rendement global				
Phillips, Hager & North	-	0,1	-	-
Fonds d'actions				
américaines multistyle				
toutes capitalisations				04.0
Phillips, Hager & North Fonds d'actions	5,6	34,6	6,0	34,2
Asie-Pacifique hors				
Japon RBC	2.0	31.8	2,1	31,5
σαμοίι ΝΟΟ	2,0	31,0	۷,۱	31,3

	31 décembre 2023		31	décembre 2022
	VL		VL	Participation
Fonds d'obligations RBC Fonds immobilier canadien	16,4	35,7	16,6	34,8
de base RBC Fonds canadien de	0,7	9,2	0,8	8,8
dividendes RBC	4,0	9,9	3,9	9,4
Fonds du marché monétaire	•		-,-	,
canadien RBC	0,5	6,4	_	-
Fonds d'actions				
chinoises RBC	0,9	73,2	1,0	71,9
Fonds de dividendes de				
marchés émergents RBC	0,5	19,7	0,6	21,9
Fonds spécifique				
d'actions de marchés				
émergents RBC	1,1	39,6	1,0	38,7
Fonds d'actions de marchés	2.8	22.4	2.0	22.2
émergents RBC Fonds d'actions de sociétés	2,8	22,4	2,9	23,2
à petite capitalisation de				
marchés émergents RBC	0,6	38,9	0,6	40,7
Fonds d'actions	0,0	00,0	0,0	40,7
européennes RBC	4,2	31,8	4,6	31,5
Fonds d'actions de sociétés		-	,	•
européennes à moyenne				
capitalisation RBC	1,9	58,0	1,8	57,7
Fonds d'obligations				
étrangères RBC	3,6	17,3	3,4	15,7
Fonds d'obligations				
mondiales de				
sociétés RBC	8,1	31,1	7,5	28,8
Fonds mondial de				
croissance de	2.4	22.0	2.5	22.4
dividendes RBC Fonds spécifique d'actions	3,4	33,6	3,5	32,4
mondiales RBC	2,7	17,5	2,9	16.1
Fonds leaders d'actions	2,1	17,5	2,5	10,1
mondiales RBC	0,2	7,5	0,2	6,1
Fonds d'obligations	-,-	-10	٧,=	٥,٠
mondiales à rendement				
élevé RBC	1,0	15,1	0,8	12,0
SEC Fonds d'infrastructures				
mondiales RBC	0,1	8,7	-	-
Fonds d'actions				
japonaises RBC	3,8	42,3	3,6	40,1
Portefeuille privé d'actions				
canadiennes RBC	4,0	40,1	4,0	39,0
Portefeuille privé d'actions				
de base de sociétés				
américaines à grande	2 5	27.2	2 5	20 E
capitalisation RBC Fonds d'actions	2,5	27,3	2,5	28,5
canadiennes QUBE RBC	2,3	60,6	2,3	61,1
Fonds d'actions	2,0	00,0	2,0	01,1
américaines QUBE RBC	6,1	50,8	6,1	49,7
	-,-	,-	-/.	/-



Le 31 décembre 2023

	31 décembre 2023 VL Participation		31 VL	décembre 2022 Participation
Fonds américain de				
dividendes RBC	2,4	19,6	2,5	19,3
Fonds d'actions				
américaines RBC	1,3	21,4	1,3	21,6
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC	1,0	32,7	1,0	34,6
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne				
capitalisation RBC	1,0	50,8	1,0	51,1

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds non parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds non parrainés (« Participation »).

	31 déc	embre	31 décembre		
	2023 VL Participation		2023 2022		122
			VL Pa	rticipation	
iShares Core S&P 500					
Index ETF	0,9	9,3	1,3	13,0	
iShares MSCI EAFE ETF	0,1	0,1	0,2	0,2	

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2023.

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 31 décembre		
(se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	1 081 845	1 076 301
Nombre de parts émises	135 277	153 304
Nombre de parts réinvesties	29 259	18 772
Nombre de parts rachetées	(156 750)	(166 532)
Nombre de parts à la clôture	1 089 631	1 081 845
Série Conseillers		
Nombre de parts à l'ouverture	_	265
Nombre de parts émises	_	1
Nombre de parts réinvesties	_	_
Nombre de parts rachetées	-	(266)
Nombre de parts à la clôture	_	_
·	·	

200. 00	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
2023	2022
8 931	9 625
1 433	2 288
110	136
(2 152)	(3 118)
8 322	8 931
456 961	412 975
60 983	92 421
14 902	10 773
(68 424)	(59 208)
464 422	456 961
18 279	18 429
2 932	4 017
133	160
(4 372)	(4 327)
16 972	18 279
23 206	21 455
2 797	4 181
1 058	802
(2 689)	(3 232)
24 372	23 206
	8 931 1 433 110 (2 152) 8 322 456 961 60 983 14 902 (68 424) 464 422 18 279 2 932 133 (4 372) 16 972 23 206 2 797 1 058 (2 689)

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

		cembre 023		cembre 022
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	45	100	70	100
Commissions des courtiers liés*	5	11	_	_
Ententes sur les commissions [†]	_	_	_	_

^{*} Se reporter à la note 8 des notes annexes.

[†] Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.



Le 31 décembre 2023

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

31 décembre 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	21 501	_
Montants ayant fait l'objet d'une		
compensation dans les états de la		
situation financière	_	_
Montants nets présentés dans les états		
de la situation financière	21 501	_
Montants connexes n'ayant pas fait		
l'objet d'une compensation	_	_
Montant donné (reçu) en garantie	(1 145)	
Montant net	20 356	_
31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	3 414	(3 638)
Montants ayant fait l'objet d'une		
compensation dans les états de la		
situation financière	_	-
Montants nets présentés dans les états		
de la situation financière	3 414	(3 638)
Montants connexes n'ayant pas fait		
l'objet d'une compensation	(234)	234
Montant donné (reçu) en garantie	_	3 021
Montant net	3 180	(382)

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 7 mars 2024.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat au comptant de leurs parts de série FNB à un prix de rachat correspondant à 95 % de la valeur liquidative par part de série FNB à la date d'évaluation suivant la date de réception de la demande de

rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Exercice

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2023 et 2022, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis au cours de l'un de ces exercices, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 31 décembre de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement

de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds

sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou

commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisé au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du

fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD - Dollar australien JPY - Yen iaponais BRL - Real brésilien KRW - Won sud-coréen CAD - Dollar canadien MXN - Peso mexicain CHF - Franc suisse MYR - Ringgit malais CLP - Peso chilien NOK - Couronne norvégienne CNH/CNY - Renminbi chinois NZD - Dollar néo-zélandais COP - Peso colombien PEN - Nouveau sol péruvien CZK - Couronne tchèque PHP - Peso philippin DKK - Couronne danoise PLN - Zloty polonais DOP - Peso dominicain RON - Leu roumain EGP - Livre égyptienne RSD - Dinar serbe EUR - Euro SEK - Couronne suédoise GBP - Livre sterling SGD - Dollar de Singapour HKD - Dollar de Hong Kong THB - Baht thaïlandais HUF - Forint hongrois TRY - Nouvelle livre turque IDR - Rupiah indonésienne TWD - Nouveau dollar taïwanais ILS - Nouveau shekel israélien USD - Dollar américain INR - Roupie indienne UYU – Peso uruguayen ZAR - Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture. Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les

valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste

avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser

50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »).

RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les

autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes - renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC (pour le fonds sous-jacent) Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds) Fonds d'obligations de sociétés de catégorie

investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds) Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)

Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay* Fonds d'obligations souveraines mondiales

BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)*
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)* Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US

BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents

BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*

Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions européennes RBC

Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC

Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds de dividendes de marchés émergents RBC

Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles

fossiles Vision RBC

devises RBC

Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en

Fonds d'actions mondiales RBC

Fonds d'actions mondiales Vision RBC

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds) Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds) Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

^{*} Avant le 1er avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Honoraires d'audit

Les frais payés ou à payer par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau de PwC se sont élevés à 1 838 066 \$ pour des services d'audit liés à des FNB et des fonds communs de placement offerts au public et gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. dont la clôture de l'exercice est le 30 septembre 2023 ou le 31 décembre 2023. Les frais pour d'autres services se sont établis à 987 091 \$.